

autres et surtout les artistes de voir toutes sortes d'agitations autour de mes actions.
(si bien que des sculpteurs m'a-t-on dit, viennent de terminer une série d' œuvres qu'ils inscrivent dans un nouveau mouvement artistique qu'ils ont baptisé " un girerdage " parce que créé à partir de matériaux de récupération ; ils attaquent des peintures maintenant paraît-il : peut-être y a t-il un texte juridique qui empêcherait cet intitulé... Imprimé dans Charlie Hebdo ?).

En tout cas depuis bientôt trente ans tous ceux à qui j'ai demandé ce que je vous demande poliment l'ont fait avec délicatesse, compréhension, bienveillance et sans commentaires.

Ils sont dans "l'être" et non pas dans "l'avoir" dans le sens "appropriation" ...
Ce sont de belles personnes.

Pourquoi, tout simplement, mais je sais que c'est une tâche bien difficile pour certains "êtres" (?), ne pas gêner les gens, propriétaires, locataires, artisans, commerçants entrepreneurs et administrateurs de toutes sortes, en les laissant juste tranquilles et en paix et en respectant leurs choix ?

Etes-vous capables de juste respecter cela s'il vous plaît ?

Merci d'avance.

Gilles MICHEL
CERFAC Le Président
ACRECF Le Président

From: javascript: e(%7B%7D,'cymil','leforumcitoyen38@aol.com');
Sent: Tuesday, January 26, 2016 10:29 AM
To: javascript: e(%7B%7D,'cymil','gilours@orange.fr');
Subject: Re: Fw: indépendance



Je prend note de votre mail

Merci de me rappeler en retour sur quel texte juridique vous vous appuyez pour formuler cette demande?

En fonction de votre réponse, nous prendrons les dispositions nécessaires.

Hervé Combe
Président du FCR